COMPTE RENDU DE LA REUNON
DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 4 février 2010

Présents : Mmes Sonia KOENIG, Marylène OUDIN, Evelyne VALENTIN, MM. Joël AESBACH, Gérald INNS, Jean-Paul BRIGNOLI, Franck GEHIN et Thierry GIGNON

Excusé : M. Michel CONROY
Secrétaire de séance : Mme Evelyne VALENTIN
Convocation du 29 janvier 2010

1) Approbation du compte rendu du 13 novembre 2009
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Voeux 2010
M. Le maire présente à l'assemblée toutes les cartes de voeux reçues ou envoyées à -ou par- la collectivité.

3) Autorisation budgétaire spéciale pour des dépenses d'investissement à engager à hauteur de 25% des crédits d'investissement ouverts au cours de l'année 2009
Le conseil municipal autorise l'engagement de cette dépense qui représente un montant de 1700 €.

4) Subventions 2010 actées pour les associations

Le Conseil municipal décide d'allouer des subventions pour un montant global de 6260 € aux associations suivantes :

Aides	UDSPM Oeuvres des pupilles
Anciens combattants d'Omey-Pogny	ACPA
Anciens combattants du canton de Marson	Amis de nos Eglises
FNACA	Foyer CES Jean Moulin
Déportés d'Auschwitz	ADMR
Scléroses en plaque	Ecole de Musique intercommunale Marnaise
Secours populaire	Amicale des Sapeurs Pompiers d'Omey (2 absentions (car pompiers sur la commune)
Resto du Coeur	CCL
Pupilles de l'école publiques	Bleuets
Comité Alexis Danan	Ecole du cirque de Pogny

Toutefois, avant le vote des prochaines subventions (pour 2011), le Conseil municipal décide qu'un courrier soit adressé à chacune des associations pour leur demander un compte rendu d'activités et un bilan comptable 2010. Les associations qui ne répondront pas ne verront pas leurs subventions reconduites en 2011.

5) Rapport du commissaire enquêteur, captage d'eau

Ce rapport est consultable en mairie. Une délibération est prise à l'unanimité pour l'approbation de celui-ci.

6) Vide grenier du 25/4/2010

M. Le Maire signale que l'occupation du domaine public peut être soit gratuite, soit faire l'objet d'une redevance. Le conseil municipal décide à l'unanimité que l'occupation du domaine public le 24 avril 2010 sera gratuite.

7) Prime à la naissance

Pour plus de facilité comptable, il est judicieux d'actualisé le tarif en euro pour obtenir un compte « rond ». A l'unanimité, le montant est porté à 31 €.

8) Achat d'électrodes pour défibrillateur.

Par manque de moyen et étant donné la fin de gestion comptable 2009, l'achat des électrodes avait été repoussé sur l'année 2010, il convient de prévoir l'achat de celles ci en investissement sur 2010, Délibération approuvé à l'unanimité, le montant représente 84,58 € TTC.

9) SCOTT approbation charte du développement durable

La charte est approuvée à l'unanimité.

10) Organisation de la « chasse aux oeufs ».

Cette manifestation pour les enfants scolarisés en primaire sera reconduite le lundi 5 avril à 11h dans la cour de l'ancienne école. Le conseil décide de reconduire le montant de 10 € par enfant. Sonia Koenig, Evelyne Valentin et Franck Géhin sont chargés de l'organisation.

11) Eglise, rencontre avec l'abbé Royer

M. le Maire signale qu'Evelyne Valentin s'est portée volontaire pour un an dans un premier temps, donner les clés de l'église à qui en aurait besoin. Evelyne Valentin précise que l'abbé Royer l'a rencontrée sur le sujet. En outre, il souhaiterait une rencontre avec le maire, et souhaiterait l'ouverture de l'église le week end par exemple. Evelyne Valentin est chargée d'organiser ce rendez-vous.

12) Tours de garde : élections régionales les 14 et 21 mars.

Après en avoir discuté ensemble , voici les horaires pressentis de chacun :

Horaires	14 mars 2010	21 mars 2010
8h - 10h30	Evelyne Valentin – Joel Aeschbach-	Evelyne Valentin – Joel Aeschbach-Marylène Oudin
10h30 -13h	Sonia Koenig – Jean-Paul Brignoli	Sonia Koenig – Jean-Paul Brignoli – Franck Géhin
13h - 15h30	Michel Conroy – Gérald Inns – Alain Collard	Michel Conroy – Daniel Joly - Gérald Inns
15h30 - 18h	Thierry Gignon – Gérald Inns	Thierry Gignon – Jean-Paul Brignoli - Gérald Inns

13) Assurance Kestler, remboursement liquidation 2009

Trop perçu de 38,99 €

14) Nouveaux délégués communautaires

Suite à la démission de Mme Rault, Sonia Koenig décide, au sein de la CCVC, de s'investir dans la commission assainissement et dans la commission scolaire, elle précise cependant qu'il faudra venir la chercher à chacune des commissions puisqu'elle ne conduit pas. Quant à M. Gérald Inns , il souhaite s'investir dans les commissions : finances, économie et environnement.

15) Aménagement d'affichage pour les prochaines élections.

M. le Maire demande au conseil de bien vouloir délibérer pour acheter des plots de maintien pour emboîter les panneaux d'affichage : délibération prise à l'unanimité.

16) Travaux réalisés :

M. le Maire annonce ce qui est a été fait :
Suite à l'intervention de M. Grün professeur de musique,qui a prévenu du dysfonctionnement, le chauffage de l'école a été réparé (problème lié à l'encrassement) ; les rampes d'accès à la mairie ont été posées ; le plafond de la salle des fêtes a été refait ; les illuminations de noël ont été retirées et remises en état ; le déneigement des rues a été traité par M. Bodin,

17) Dates des prochaines commissions :

impôts : lundi 22 février à 15h
bâtiments : mercredi 24 février à 18h
bulletin : mardi 9 février à 14h30

A savoir : le prochain conseil d'école est prévu le 26 février ; un concert de musique est organisé dans la salle des fêtes le 5 mars à 20h. M. le Maire propose d'inviter les organisateurs et professeurs autour d'un pot de bienvenue : proposition actée par le conseil.

18) Réunion avec la DDE du 26/11/2009

voir compte-rendu annexé à celui-ci.

DIVERS

En ce qui concerne le terrain de football, M. le Maire précise qu'il est allé à une réunion, sur invitation des membres du CCL, où il a été confirmé que les subventions concernaient seulement l'encadrement et le matériel.

M. Schuller, président du SYMSEM a transmis le règlement du symsem à la collectivité pour approbation. M. le Maire propose aux conseillers d'en prendre connaissance et de lui faire remonter leurs remarques -si nécessaire- avant l'approbation par la commune.

La séance est levée à 23h45.

La secrétaire de séance.
E. VALENTIN

Le Maire,
J.P. BRIGNOLI

MAIRIE D'ONAY
51240